




**THE MAURITIUS CHAMBER OF COMMERCE AND INDUSTRY**  
SERVING BUSINESS SINCE 1850

# L'ARBITRAGE COMMERCIAL DANS LA REGION DE L'OCEAN INDIEN

Barlen PILLAY – Manager Legal & Business Facilitation Division



# L'ARBITRAGE COMMERCIAL: UN IMPERATIF

- ▶ Dans le contexte actuel, marqué par la globalisation et la compétition, l'arbitrage commercial représente une méthode souple et efficace permettant le règlement des litiges entre partenaires commerciaux.
  - ▶ La région Océan Indien: un grand potentiel de développement économique – (ambitions ...)
  - ▶ Nécessité d'attirer et de sécuriser les investissements en leur offrant un cadre fiable et conformes aux normes internationales.
- 

# L'ARBITRAGE, UNE ALTERNATIVE POUR LE REGLEMENT DES LITIGES

L'arbitrage est une procédure au cours de laquelle un litige est soumis, par convention entre les parties, à un ou plusieurs arbitres qui rendent une décision contraignante.



# CARACTERISTIQUES DE L'ARBITRAGE

- ▶ L'arbitrage est une procédure consensuelle / contractuelle
- ▶ Les parties elles-mêmes choisissent le ou les arbitres
- ▶ La décision du tribunal arbitral est souvent définitive et facile à exécuter



# AVANTAGES DE L'ARBITRAGE

- ▶ Confidentialité
- ▶ Rapidité et souplesse
- ▶ Prise en compte de la nature du litige
- **Portée internationale** – Maurice, Madagascar et la Réunion signataire de la Convention de New York (1958)



# LA COUR PERMANENTE D'ARBITRAGE DE LA CCIM

- ▶ Créée en 1996
- ▶ Offre un cadre moderne, neutre et fiable pour le règlement de conflits commerciaux
- ▶ Régie par un ensemble de règles inspirées des normes internationales (ICC; CNUDCI ...)
- ▶ Géré par un Secrétariat Permanent ...



# Les difficultés et défis rencontrés depuis sa création ...

- ▶ Nécessité de sensibiliser la communauté des affaires et profession juridique
  - – Ateliers de travail, conférences, articles de presse, réunions, présentations.
- ▶ Nécessité de moderniser la loi sur l'arbitrage international
  - – Consultations avec les autorités publiques (State Law Office) : Promulgation du Convention on the Recognition & Enforcement of Foreign Arbitral Awards Act 2004 et du International Commercial Arbitration Act 2009
- ▶ Nécessité de former les juristes et autres professionnels du droit aux techniques de l'arbitrage

# FONCTIONNEMENT DE LA COUR PERMANENTE D 'ARBITRAGE DE LA CCIM

La Cour peut être saisie de tous différends commerciaux quelles que soient les parties impliquées

- une entreprise mauricienne et une entreprise étrangère;
- deux entreprises étrangères et deux entreprises mauriciennes.



# SAISINE DE LA COUR

- ▶ Clause compromissoire
- ▶ Compromis d'arbitrage
- ▶ Clause-type:
- ▶ *“Tous différends découlant du présent contrat seront tranchés définitivement suivant le Règlement de Conciliation et d'Arbitrage de la Cour Permanente d'Arbitrage Commercial de la CCIM par un (ou trois) arbitre(s) nommé(s) conformément audit Règlement.”*



# SAISINE DE LA COUR

- ▶ La partie souhaitant soumettre un litige pour arbitrage en adresse la demande au Secrétariat Permanent de la Cour d'Arbitrage de la CCIM
- Vérification de la demande par le Secrétariat Permanent.
- Le Secrétariat Permanent adresse ensuite la demande à la partie défenderesse.
- Constitution du Tribunal Arbitral



# LE TRIBUNAL ARBITRAL

- ▶ Le Secrétariat Permanent propose une liste d'Arbitres nationaux et internationaux.
- ▶ Cette liste est mise à jour périodiquement et comprend des Arbitres reconnus et recherchés pour leurs compétences.
- ▶ Le tribunal arbitral est constitué dans les 21 jours suivant la réponse de la partie défenderesse



# Coopération Régionale

## ▶ Initiatives

- Centres d'arbitrages (Conventions bilatérales)
- Maurice
- Afrique du Sud / AFSA
- Madagascar
- Burundi
- Rwanda

## ▶ Centre d'Arbitrage Régional

- Projets
  - Objectifs
  - Financements
- 

# L'arbitrage commercial dans la région de l'Océan Indien

	Maurice	Réunion	Seychelles	Madagascar	Comores
Loi sur l'arbitrage	International Arbitration Act 2008; Code de Procédure Civile	Code de Procédure Civile (Article 1142 et suivants)	Commercial Code Act	Arbitration law No. 98 019 of 1998	Uniform act on the Right of Arbitration of 1999
Modèle	UNCITRAL Model Law			UNCITRAL Model Law	OHADA Treaty
Centre d'Arbitrage Institutionnel	<i>MCCI Permanent Court of Arbitration</i> , créée en 1996	Pas de Centre d'Arbitrage, mais un Centre de Médiation – ReMed– créée en 2011	Pas de Centre d'Arbitrage (Arbitrages ad hoc)	Centre d'Arbitrage et de Mediation de Madagascar, créée en 2000	Pas de Centre d'Arbitrage (Arbitrages ad hoc)
Nombre de cas par ans	2-3	N/A	N/A	N/D	N/A
Conventions Internationales	Convention de New York ICSID Convention	Convention de New York ICSID Convention	Convention de New York ICSID Convention	Convention de New York ICSID Convention	ICSID Convention Pas signataire de la Convention de New York

# L'arbitrage commercial dans la région de l'Océan Indien – Les Perspectives d'Avenir

- ▶ L'arbitrage commercial: un outil pour sécuriser l'investissement dans la région
- ▶ Collaboration entre les Iles de L'océan Indien en vue de promouvoir l'arbitrage commercial
- ▶ Plusieurs axes de coopération: formation, harmonisation des lois, promotion
- ▶ Projet d'avenir: Mise en place d'un Centre d'Arbitrage pour la Région Océan Indien



# Conclusion



- ▶ L'arbitrage est une méthode souple, rapide et efficace de règlement des différends d'ordre commercial et constitue une protection juridique pour l'opérateur économique.
- ▶ L'avenir: une coopération sud-sud pour faciliter et promouvoir l'arbitrage commercial dans la région afin d'optimiser l'investissement.



*Merci pour votre attention*  
*Barlen PILLAY – 07/11/12*  
*[bpillay@mcci.org](mailto:bpillay@mcci.org)*